

COMPTE-RENDU

Réunion du conseil municipal en date du 9 JUIN 2020

- ✓ Présents: M. PALLEGOIX Thierry, M. CHAGNARD Paul, M. GRANGE Mickaël, Mme Sandrine CHARVET-D'ALBERTO, Mme CANNARD Sophie, Mme CLERMIDY Christiane, M. SOLEILHAC Stéphane, Mme DUPRÉ Amandine, M. LALE-DÉMOZ Marcel, M. CLERC Jérôme, M. RAVISSE Philippe.
- ✓ Date des convocations : 02/06/2020
Secrétaire : M. Jérôme CLERC

- APPROBATION à l'unanimité du compte-rendu de la réunion du 26 mai 2020.

DÉCISION MODIFICATIVE n° 1 : La trésorière a signalé une erreur d'imputation sur le budget 2020. Les élus approuvent la modification comme suit :

- Compte 1068 – chapitre 040 : - 59 241.51 €
- Compte 1068 – chapitre 10 : + 59 241.51 €

VOIRIE 2020 : M. Mickaël Grange, adjoint à la voirie, présente les devis relatifs à la réfection de la voirie communale. Il précise que la réfection de la « Route de Buailles » initialement prévue en 2020, est reportée du fait du faible trafic sur cet axe. Le devis de la sté SOCAFL est validé comme suit :

- Réfection « Route de la Baisse » (depuis le pont vers chez Mme Jacquet jusqu'à Terres d'Alliances/Basset) soit 610 ml
- Réfection « Chemin des Bioux » (depuis le stop de la Route de la Basse Chanée jusqu'au pont des Canes en limite de Mantenay Montlin), soit 420 ml
 - Soit une dépense de 28 105.20 € TTC à payer en investissement
- Réalisation de PATA (Point A Temps Automatique) environ 6T
 - Soit une dépense de 7 524.00 € TTC à payer en fonctionnement.

LOCATION LOGEMENT COMMUNAL : M. CARRY Romain et Mme Claire GUILLOT ont donné leur dédite du logement communal situé « 196 Rue de l'Eglise » au 30/06/2020.

Une personne s'est portée candidate pour louer ce duplex, et M. le maire présente son dossier.

- Le conseil municipal décide de louer le logement communal « 196 Rue de l'Eglise » à M. MARGUIRON Christophe, au 15/09/2020 au plus tard.
- Il sera nécessaire de solutionner le problème de la « caution solidaire » qui ne peut plus être une personne physique (en cas de loyers impayés). Des renseignements seront pris auprès des organismes compétents.

VENTE « BOIS de CHAUFFAGE » : Suite à la coupe des chênes dans les bois communaux, les fûtes de chênes (frache) ont été proposées aux particuliers pour du bois de chauffage, au prix de 5 € le stère. Les acquéreurs se sont fait connaître en mairie, à savoir :

- M. Paul CHAGNARD (environ 25 stères)
- M. Marcel LALE-DÉMOZ (environ 30 stères)
- M. Nicolas GATEAU (entre 20 & 25 stères)
- M. Gabriel GOMEZ et Mme Emilie VAIL (entre 30 et 35 stères)
- M. Philippe PEULET (160 stères)

TRAVAUX ACCESSIBILITÉ BÂTIMENTS PUBLICS : les travaux étant terminés, il convient de demander une attestation de conformité auprès d'un bureau de contrôle. Ce document permettra également de clore l'ADAP (l'Agenda D'Accessibilité Programmée) et de demander la subvention qui a été attribuée.

- Les élus acceptent le devis du bureau de contrôle SOCOTEC afin d'obtenir « l'attestation accessibilité handicapés » pour la salle polyvalente, la mairie et les modulaires de la sté de chasse, pour un montant de 960.00 € TTC.

TRAVAUX D'ISOLATION : Différents devis ont été demandés pour le remplacement des fenêtres de la mairie et l'isolation du plafond de la salle polyvalente. ALEC à Bourg en Bresse (Agence Locale pour l'Energie et le Climat) a été destinataire des devis ce qui lui a permis de réaliser une étude comparative des performances énergétiques, des coûts, et de nous informer des subventions éventuelles. M. le Maire propose de prévoir un rendez-vous avec M. Chanas d' Alec pour une présentation orale et permettre à chacun de poser des questions. La date sera communiquée à chacun.

DIVERS

- M. Paul Chagnard rappelle qu'il est nécessaire d'avancer sur le dossier « défense incendie ». Les membres des commissions « voirie » et « bâtiments » se chargent de travailler dessus.
- M. Mickaël Grange du GAEC P2MN, invite tous les élus au « marché estival à la ferme » de 16 à 22 h le vendredi 19/06/2020.
- Prochain conseil municipal : mardi 30/06/2020 à 20 h 30.

Le Maire,
T. PALLEGOIX